



MAIRIE de MIJOUX

Rue Dame Pernelle
01410 Mijoux

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 février 2018

La réunion s'est ouverte à 19 h 00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Maire.

Etaient présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :

Excusés : Mme S.LEBEAU, Mme J.BOUIN, Mr E.BADOT, Mr D.ZANOUN

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE

I. Bilan des activités ONF pour l'année 2017 et projets 2018

Mr CHAMBOST présente aux membres du conseil le bilan de l'activité ONF pour l'exercice 2017. Le fait marquant de cette année 2017 est le boycott par les scieurs des ventes de bois de l'automne.

Ces ventes devraient avoir lieu au mois de mars 2018, pour autant le résultat comptable de la commune pour cette année 2017 va être impacté de façon importante car les prévisions de recettes de l'ONF étaient de l'ordre de 45 000 euros pour cette vente d'automne.

II. Proposition de la CLECT (commission locale des charges transférées) pour les attributions compensatoires au titre de 2018.

Le conseil donne un avis favorable aux propositions faites par la CLECT sur les attributions compensatoires provisoires.

III. Renouvellement de la convention de partenariat avec le département de l'Ain pour le fonctionnement de la bibliothèque

Le conseil autorise le maire à signer le renouvellement de la convention avec le département de l'Ain pour le fonctionnement de la bibliothèque.

IV. Questions et Délibérations diverses

Convention avec le trésor public portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux : approuvée

Demande de la mairie de Gex pour une participation aux dépenses de fonctionnement des annexes sportives du collège de Gex : refusé

Mme Stéphanie CURE quittera la mairie de Mijoux pour la CCPG à la fin du mois de mars 2018.

Il est 20h00 heures, rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.